

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Trois compatriotes désormais docteurs en administration des affaires

O. N.
Libreville/Gabon

Le fait est quand même rare pour être souligné. Trois Gabonais viennent d'être élevés au sublime grade de "docteur en administration des affaires, spécialité sciences de gestion". Cela après la soutenance de leurs thèses dans le cadre du programme doctoral du Laboratoire de recherche CORHIS de l'université Paul-Valéry de Montpellier (France). Il s'agit d'Alix Yabina, Guy Joël Bourobou Mavouroulou et Wilfried Ondagui Antchouo. Ces trois compatriotes étaient déjà cadres dans la vie active, avec une expérience de plus d'une dizaine d'années. Respectivement adjoint au directeur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à Port-Gentil ; cadre financier à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ; et directeur adjoint du Patrimoine et des achats

de la CNSS.

La thèse du désormais Dr Alix Yabina est intitulé : "L'étude exploratoire des leviers d'amélioration de la performance des organisations gabonaises à capitaux publics, cas de la Sogara". Celle de son collègue Dr Guy Bourobou Mavouroulou : "La gestion des risques organisationnels et la maîtrise des dysfonctionnements au sein des organismes de prévoyance sociale des Etats membres de la CIPRES, cas de la CNSS du Gabon".

Quant au Dr Wilfried Davy Ondagui Antchouo, ses travaux sont intitulés : "Les principaux enjeux de la lutte contre la fraude interne au sein d'un organisme de la prévoyance sociale, cas de la CNSS Gabon".

Notons que le jury était composé d'éminents professeurs des universités françaises. Tout comme, tous ont étudié à leurs propres frais. Et ils n'ont pas regretté leur investissement, au regard du succès final.



Photo: DR
Les trois nouveaux docteurs en administration des affaires. De gauche à droite : Alix Yabina, Wilfried Ondagui Antchouo et Guy Joël Bourobou Mavouroulou.

Le clin d'œil de *lybek*



COMMUNIQUE DE LA DGCPT

La Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor informe l'ensemble des usagers qu'à l'occasion des opérations dédiées aux journées de paiement de la solde et des pensions, la DGCPT fera respecter les mesures barrières indiquées par le gouvernement de la République pour lutter contre la propagation du COVID-19.

À cet effet, les usagers sont invités à la stricte observation du dispositif mis en place.

La DGCPT prendra toutes les dispositions matérielles et humaines, pour que lesdites opérations se passent dans les meilleures conditions

La DGCPT vous remercie pour votre bonne compréhension.

Libreville le 23 mars 2020

La Direction Générale